



Communiqué

Montreux, le 16 février 2023

Points de rassemblement d'urgence (PRU) à Montreux et Veytaux.

Bien que, cet hiver, les risques de pénurie énergétique semblent s'éloigner, la Commune de Montreux a mis en place des points de rassemblement d'urgence (PRU) conformément aux recommandations du Canton. Destinés à la population en cas, notamment, de rupture de l'approvisionnement électrique, de défaillance des systèmes de télécommunication ou d'approvisionnement en eau potable, les PRU se comptent au nombre de sept sur le territoire communal. Le dispositif pourra être reconduit l'hiver prochain en cas de nécessité.

La cellule spéciale « Hiver 2022-2023 », mise sur pied au sein de l'administration communale, a annoncé courant octobre une première série de mesures d'économies d'énergie sur le territoire communal. S'agissant des mesures d'urgences, notamment en vue d'éventuels délestages ou coupures de courant, la Commune de Montreux a continué de collaborer activement avec la cellule de crise régionale mise sur pied par la Préfecture de district.

Des points de rassemblement d'urgence (PRU) ont ainsi été définis. Au nombre de sept, ils sont répartis sur l'ensemble du territoire allant de la salle Omnisport du Pierrier à Clarens, à la Maison communale de Veytaux, avec laquelle une entente a été établie pour accueillir les habitantes et habitants de Territet. Les collèges de Chailly, Les Avants, Chernex, Etraz et Glion sont également prêts à être équipés en quelques heures du matériel nécessaire dans une situation d'urgence dont, entre autres, des génératrices et du matériel de télécommunication de secours. Des employées et employés communaux ont été formés et un test grandeur nature sera prochainement effectué. Ainsi, en cas de panne prolongée d'électricité ou des moyens de télécommunication, mais également en cas de catastrophe naturelle grave, la population pourra y trouver l'aide et les informations dont elle a besoin. Ces PRU complètent les dispositifs de protection de la population déjà en place, tels que les abris de protection civile.

Les informations, liens utiles et recommandations dans le cadre de la crise énergétique figurent sur le site internet communal : <https://www.montreux.ch/energie/crise-energetique>

La Canton de Vaud met à disposition des informations via :

- un site internet dédié : <https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/approvisionnement-en-energie-et-risques-de-penurie>
- une hotline : 058 611 11 71 (du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00)
- une adresse mail : penurie.hotline@vd.ch
-

Les services de secours (ambulances, police, pompiers) restent du ressort de l'Association Sécurité Riviera (ASR) : <http://www.securite-riviera.ch/home>

Plus d'informations :

Florian Chiaradia, Municipal en charge des Equipements publics et de la mobilité,
florian.chiaradia@montreux.ch – 021 962 77 32

Cellule communication, communication@montreux.ch – 021 962 79 40